Affichage du 15/05/2019 jusqu'au 29/05/2019

L'Administration communale de Marche-En-Famenne

Recrute pour la Division Education Enfance

Des puériculteurs(trices) à temps partiel H/F/X (pour 5 ETP) pour la crèche « Le château de la Marm'Aye », ainsi que ses différentes structures.

DESCRIPTIF DE FONCTION

Sous la responsabilité de la responsable du milieu d'accueil, vous intégrez une équipe de plusieurs puériculteurs(trices) au sein de l'un de nos milieux d'accueil, et ce, pour la Division Education Enfance de l'Administration communale de Marche-en-Famenne. Vous assurez au quotidien un accueil de qualité au sein du milieu d'accueil, tant pour les enfants que pour leur famille.

Vous gérez les différentes étapes de la journée et vous mettez en place des activités avec les enfants.

Vous vous assurez que l'espace d'accueil réponde aux conditions d'hygiène et de sécurité, tenant compte des réglementations ONE, ainsi qu'aux normes d'encadrement.

Vous exercez votre fonction dans le respect du projet d'accueil et du ROI.

Vous respectez les règles de déontologie liées à votre fonction.

Vous respectez l'évolution de l'enfant et l'accompagnez dans son développement.

Vous travaillez au quotidien en équipe, vous avez des relations avec des personnes externes et internes à l'organisation (ONE, etc...).

Vous savez être polyvalent(e) et flexible dans le service en tant que puériculteur(trice) pouvant ainsi répondre aux besoins spécifiques de la structure et/ ou du service (repas, soins, rangement, ...).

PROFIL / CONDITIONS

Être titulaire au minimum d'un diplôme reconnu par l'ONE pour l'encadrement en crèche et MCAE (Puériculture, Aspirant en nursing, Agent d'éducation, Auxiliaire à l'enfance, Educateur, Instituteur maternelle).

Être titulaire du permis B et disposer d'un véhicule sont des atouts.

Vous agissez au quotidien en tant que professionnel(le), et maintenez un savoir-être irréprochable.

Vous possédez une bonne connaissance de Marche-en-Famenne et de sa région (tissu économique, associatif, activités, ...) et des institutions présentes sur le territoire.

COMPETENCES TECHNIQUES

- Avoir des connaissances concernant la petite Enfance et/ou l'Enfance.
- Savoir accueillir l'enfant et les familles de manière qualitative.
- Accompagner l'enfant, le rassurer et lui permettre de se développer.
- Être attentif aux besoins particuliers de l'enfant et à le respecter dans toutes ses particularités.
- Offrir une sécurité affective à l'enfant.
- S'assurer au quotidien à la sécurité matérielle de l'enfant.
- Mettre en place des activités d'éveil adaptées à l'enfant (intérieures et extérieures) et diversifiées.
- Apporter à l'enfant les soins d'hygiène appropriés.
- Connaître le rythme de l'enfant et les moments clé de la journée (accueil, activités, jeux, repas)
- Créer une relation de confiance avec les enfants, les familles, les partenaires et la ligne hiérarchique.
- Être disponible pour participer aux réunions d'équipe et aux formations.

La Directrice générale f.f.,
Claude MERKER

Administration Communale de Marche-en-Famenne - Luxembourg - On fait la force

Le Bourgmestre,
André BOUCHAT

COMPETENCES COMPORTEMENTALES

- Savoir faire preuve d'un devoir de réserve et de déontologie.
- Savoir prendre des initiatives.
- Capacité d'organisation et de rigueur.
- Capacité à communiquer de manière constructive.
- Être respectueux des différents acteurs (bénéficiaires, collègues, ligne hiérarchique)

REGIME DE TRAVAIL

Temps de travail : 19h/semaine ou 28h30/semaine (Temps partiel)
Être disponible entre 7h00 et 19h00
Echelle de traitement D2
Contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable sous certaines conditions avec possibilité d'un CDI OU contrat de remplacement.
Un passeport APE pourra être demandé.

EPREUVE(S) DE SELECTION

Réussir une épreuve sous forme d'entretien/interview destinée à apprécier l'aptitude du (de la) candidat(e) à assurer les missions définies. L'épreuve se déroulera devant un jury composé des membres suivants :

- La Directrice générale f.f. et/ou son délégué
- La chef de la division Education-Enfance f.f.
- Une responsable des services de l'Enfance
- Un représentant de l'ONE et/ou responsable d'une crèche externe

Une pré-sélection sera réalisée, à partir de 15 candidatures recevables, sur base des critères suivants : expériences acquises (une 1ère expérience probante au sein d'un milieu d'accueil et un travail en équipe sont des atouts), présentation du CV et de la lettre de motivation (orthographe).
Le (la) candidat(e) devra obtenir minimum 60 % à l'épreuve orale. Toute organisation syndicale représentative a le droit de désigner un observateur auprès du Jury.
Les lauréats, ayant réussi l'épreuve et non désignés, seront glissés dans une réserve de recrutement valable 1 an.

MODALITES

Vous adressez votre lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, d'une copie de votre diplôme, du passeport APE (au plus tard le jour de l'engagement) et d'un extrait de casier judiciaire (modèle 2) sous pli recommandé à la poste ou contre accusé de réception au bureau du service des Ressources Humaines ou par mail à l'adresse traitements@marche.be, à l'attention de Monsieur le Bourgmestre, Boulevard du Midi, 22 à 6900 Marche-en-Famenne.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 29/05/2019.
Pour que votre candidature soit recevable, il est impératif que votre dossier soit complet au plus tard pour le 29/05/2019.

La Directrice générale f.f.,
Claude MERKER

Administration Communale de Marche-en-Famenne - Luxembourg -

Le Bourgmestre,
André BOUCHAT